

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# **Amundi Actions Silver Age ESR**

Code AMF: (C) 990000070219

Ce fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) est géré par Amundi Asset Management, société du groupe Amundi FCPE – Fonds d'Epargne Salariale soumis au droit français.

# Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : " Actions internationales ".

En souscrivant à Amundi Actions Silver Age ESR, nourricier de CPR Silver Age - I vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

La performance Amundi Actions Silver Age ESR peut être inférieure à celle de CPR Silver Age - I en raison de ses propres frais.

## Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de CPR Silver Age - I, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75 % et 120 % de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25 % en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Les revenus et les plus-values nets réalisés sont obligatoirement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, les opérations de rachat sont exécutées chaque jour, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne.

# Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCPE reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les modalités de souscription/rachat du Fonds maître sont précisées dans le prospectus du Fonds maître.

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Amundi Actions Silver Age ESR



## **Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement					
Frais d'entrée	5% maximum				
Frais de sortie	Néant				

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement (entrée) ou en cas de rachat (sortie). L'investisseur peut obtenir auprès de son entreprise et/ou de son teneur de compte les taux des frais d'entrée et de sortie qui lui sont applicables.

applicables.						
Frais prélevés par le FCPE sur une année						
Frais courants 1,12% de l'actif net moyen						
Frais prélevés par le FCPE dans certaines circonstances						
Commission de	Néant					
performance						

Une partie des frais d'entrée peut être prise en charge par l'entreprise - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre entreprise.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

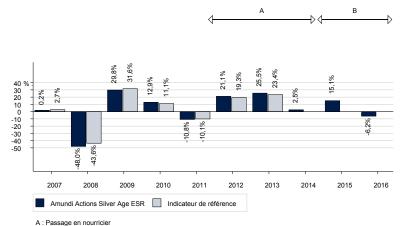
 les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation.

Pour chaque exercice, le rapport annuel du FCPE donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais de ce FCPE, veuillez-vous référer aux rubriques "frais" de son règlement disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

# Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCPE.

Le FCPE a été agréé le 30 juin 1998.

La devise de référence est l'euro (EUR).

# Informations pratiques

B : Changement de nourricier

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Nom du teneur de compte : CA TITRES, SOCIETE GENERALE, BNP Paribas et Amundi Tenue de Comptes et/ ou, le cas échéant, tout autre Teneur de comptes désigné par l'Entreprise.

Forme juridique du FCPE : multi-entreprises.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la Société de gestion : www.amundi.com).

Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Il a notamment pour fonction d'examiner le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, la gestion financière, administrative et comptable. Il décide notamment des opérations de fusion, scission ou liquidation. Pour plus de précision, veuillez vous reporter au règlement.

Le règlement et les derniers documents d'information périodique réglementaires du FCPE ainsi que le reglement et les derniers documents d'information périodique réglementaires de l'OPC maître, et toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de leurs sociétés de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 mars 2017.

# Amundi Actions Silver Age ESR



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

31/01/2017

**ACTION** 

#### Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 231,39 ( EUR )
Date de VL et d'actif géré : 31/01/2017
Actif géré : 8,35 ( millions EUR )
Indice de référence : Aucun

# Objectif d'investissement

En souscrivant à ce FCPE, vous accédez à un univers d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population. L'objectif de gestion du FCPE consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

#### Caractéristiques principales

Forme juridique: FCPE

Date de création de la classe : 22/12/1998

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimum d'investissement recommandée : > à 5 ans

Particularité: Fonds nourricier
Nom du fonds maître: CPR Silver Age

#### Performances

## Evolution de la performance (base 100) \*



A : Passage en nourricier B : Changement de nourricier

Performances glissantes \*

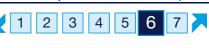
	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	30/12/2016	30/12/2016	31/10/2016	29/01/2016	31/01/2014	31/01/2012
Portefeuille	-1,43%	-1,43%	4,01%	-0,58%	10,89%	57,29%

# Performances calendaires (1) \*

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Portefeuille	-6,24%	15,15%	2,46%	25,53%	21,06%	-10,80%	12,94%	29,81%	-47,97%	0,17%
Indice	-	-	-	23,36%	19,30%	-10,11%	11,10%	31,60%	-43,65%	2,69%
Ecart	-	-	-	2,17%	1,75%	-0,69%	1,85%	-1,79%	-4,33%	-2,52%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## Profil de risque et de rendement (SRRI)



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

#### Volatilité

 1 an
 3 ans
 5 ans

 Volatilité du portefeuille
 18,68%
 16,90%
 16,08%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



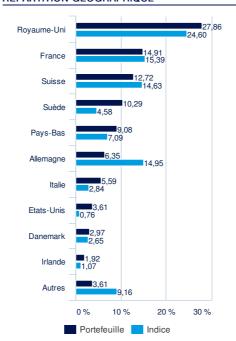


# Composition du portefeuille

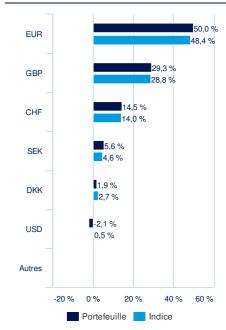
#### REPARTITION SECTORIELLE



#### REPARTITION GEOGRAPHIQUE



## **EXPOSITION PAR DEVISE**



En pourcentage de l'actif - avec couverture de change

## **RATIOS D'ANALYSE**

	OPC	Indic
Cap. boursière moy. (Mds €)	32,16	63,3
% Mid Caps + Small Caps	56,08	30,1
% Large caps	43,92	69,8
PER annuel anticipé	15,35	14,7
Prix sur actif net	2,26	1,75
Prix sur cashflow	13,83	10,0
Taux de rendement (en %)	2,62	3,54
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	9,84	13,8
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	4,52	4,62

Nombre de lignes (hors liquidités) Liquidités en % de l'actif Taux de rotation (1 an)

64

1,21

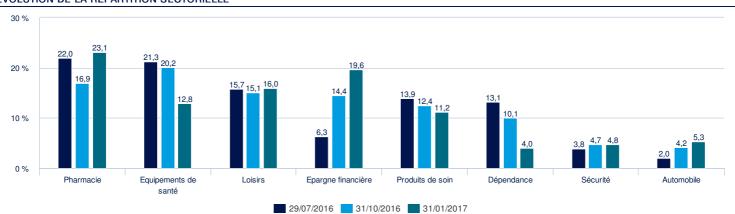
-0,39%

# PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

	Secteur	Pays	Poids (PTF)	Ecart / Indice
GLAXOSMITHKLINE PLC	Pharmacie	Royaume-Uni	3,06%	1,86%
AXA	Epargne financière	France	2,79%	2,19%
HENKEL AG & CO KGAA	Produits de soin	Allemagne	2,62%	2,48%
ING GROEP NV	Epargne financière	Pays-Bas	2,62%	1,91%
LONZA AG-REG	Pharmacie	Suisse	2,59%	2,46%
RENAULT SA	Automobile	France	2,36%	2,14%
SMITHS GROUP PLC	Equipements de santé	Royaume-Uni	2,30%	2,21%
PRUDENTIAL PLC	Epargne financière	Royaume-Uni	2,30%	1,66%
L OREAL	Produits de soin	France	2,29%	1,70%
ROCHE HLDG AG-GENUSS	Pharmacie	Suisse	2,27%	0,17%

Hors OPC

# **EVOLUTION DE LA REPARTITION SECTORIELLE**





## Amundi Actions Silver Age ESR



#### COMMENTAIRE DE GESTION

Si, dans l'ensemble, les places boursières ont débuté l'année dans la prolongation de la dynamique des derniers mois de 2016, les performances des marchés développés ont toutefois été marquées par une forte dispersion. Alors que le marché américain s'est adjugé 2%, l'Europe et le Japon ont clôturé dans le rouge en monnaie locale.

Globalement, l'investiture de D. Trump a été le centre de toutes les attentions. Dès son arrivée au pouvoir, le président américain a souhaité marquer la continuité avec les promesses faites durant la campagne électorale et a ainsi signé une série de décrets visant, notamment, à abroger les mesures prises sous l'ère Obama. Ses premières annonces se sont donc articulées autour de la réforme sur l'assurance maladie, de la fiscalité et de mesures d'ordre protectionnistes.

En Europe, après une fin d'année chargée en actualité, le mois de janvier a été relativement calme. L'actualité politique a été concentrée autour du Brexit. D'un point de vue macroéconomique, en zone euro, les statistiques ont confirmé la bonne orientation des perspectives d'activité et d'inflation dans la région. La croissance du PIB en zone euro est ressortie à +0.5% au 4ème trimestre 2016 (+1.8% en rythme annualisé), contre +0.4% au trimestre précédent. Les premières estimations des enquêtes d'activités de janvier suggèrent un maintien de cette bonne tendance, soutenue par des commandes étrangères plus dynamiques. Par ailleurs, grâce à la hausse des prix de l'énergie et des effets de base favorables, l'inflation en zone euro est remontée à 1.8% (glissement annuel) en janvier. L'inflation est même remontée à 3.0% en Espagne et 1.9% en Allemagne. Enfin, le taux de chômage continue de s'améliorer et s'établit à 9.6% en décembre.

En dépit de ces bonnes statistiques, la BCE a conservé un ton relativement accommodant, soulignant de nouveau la faiblesse de l'inflation sous-jacente.

Concernant les devises et les matières premières, les remarques de Donald Trump contre la force du dollar ont affaibli celui-ci. Le prix du pétrole a reculé sur le mois et la bonne tenue de l'activité manufacturière en Chine, a dopé les prix des matériaux. La baisse du dollar a également profité à l'or qui a gagné 5% sur le mois.

Le MSCI Europe termine le mois en baisse de 0.37%. Au niveau sectoriel, les secteurs cycliques sont en tête, menés par les valeurs des matériaux. Les banques et services financiers ont continué de performer, portés par la qualité des résultats des concurrents américains. En revanche, le secteur de l'énergie a reculé sur le mois, pénalisé par la baisse du prix du baril. Les secteurs de l'immobilier et des services aux collectivités ont également sensiblement sous-performé en janvier, souffrant de la hausse des rendements obligataires.

Concernant la performance du fonds, les secteurs de la pharmacie et de la sécurité sont des contributeurs positifs, tandis que les secteurs de l'épargne financière et de la dépendance sont des contributeurs négatifs. Au niveau des valeurs en portefeuille, Actelion Ltd., Smiths Group et Husqvarna AB ont été les meilleurs contributeurs, alors que Compass Group, Sodexo et Fresenius Medical Care ont contribué négativement à la performance du fonds.

En ce qui concerne les transactions citons, de manière non exhaustive, les achats et/ou renforcements des lignes tels que Whitbread, Peugeot et International Consolidated Airlines financées par les ventes/écrêtages des lignes tels que Sodexo, Fresenius MedCare, First Republic Bank.

#### **Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

